

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 24 octobre 2024

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 07
Votants : 08

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.

Date de la convocation :
14 octobre 2024

Excusés avec pouvoir : Katia DUSSAPIN pouvoir à Cathy BATISTE.

Date d'affichage :
14 octobre 2024

Excusé sans pouvoir : Caroline LALEVÉE LESAGE, Christelle JOIE, Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE, Stéphane PETIT.

Secrétaire de séance : Mireille CHARBY

DELIBERATION N° 2024-56

OBJET : Rapports annuels du délégataire VEOLIA EAU et sur le prix et la qualité du services assainissement collectif en DSP pour l'exercice 2023

Considérant la gestion de la compétence service de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

En application des articles L 2224-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales complété par le décret n° 2004-675 du 2 mai 2007 qui introduit les indicateurs de performances des services, les collectivités en charge du service public de l'assainissement collectif ont obligation de présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif.

Vu la délibération n°24-47 du 18 septembre 2024 et la délibération n°24-48 du 18 septembre 2024 de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher.

Vu la transmission des rapports au titre de l'année 2023 du délégataire VEOLIA EAU, un pour l'assainissement collectif en délégation de service public pour les communes de Châteauneuf sur Cher / Venesmes / St Symphorien / Corquoy / Lignièrès / St Loup des Chaumes / St Baudel / Vallenay / Uzay le venon et un autre pour la commune de Levet à l'ensemble des conseillers de la commune de Vallenay et l'ordre du jour de la présente assemblée,

Le maire propose **DE PRENDRE ACTE** des rapports annuels sur le prix et la qualité du service assainissement collectif de la communauté de communes Arnon Boischaut Cher pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **PREND ACTE** de la transmission des rapports annuels sur le prix et la qualité du service assainissement collectif de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher pour l'année 2023.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 24 octobre 2024

Le secrétaire de séance
Mireille CHARBY

Le Maire,
Marina DUPUY

